

République française  
Département SOMME  
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS  
Séance du 11 septembre 2018

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>49</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">Vote</td> </tr> <tr> <td colspan="2">A l'unanimité</td> </tr> <tr> <td>Pour :</td> <td>49</td> </tr> <tr> <td>Contre :</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Abstention :</td> <td>0</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	38	Qui ont pris part au vote	49	Vote		A l'unanimité		Pour :	49	Contre :	0	Abstention :	0	<p>L'an deux mille dix-huit, le onze septembre à neuf heures trente, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de la doyenne d'âge. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le trente août deux-mille dix-huit.</p>
Conseillers en exercice	52																
Présents	38																
Qui ont pris part au vote	49																
Vote																	
A l'unanimité																	
Pour :	49																
Contre :	0																
Abstention :	0																
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le : 18/09/18</p> <p>Et publication le : 19/09/18</p>	<p><b>Présents</b> : M. GEST, Mme FOURÉ, M.M. MERCUZOT, FRADCOURT, SAVREUX, RIFFLART, Mmes RODINGER, BOHAIN, M.M. HERNANDEZ, DESSEAUX, RENAUX, Mme FINET, M. CANDELA, Mmes PINON, BRIAULT, M.M. SOMON, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, BOULANGER, Mmes MARCEL, MAILLART, M.M. AMARA, WATELAIN, BEAUVARLET, Mme LEMAIRE, M.M. LETESSE, FRANÇOIS, LEPERS, DESFOSSES, BLEYAERT, STOTER, LEFEUVRE, LENGLET, BABAUT, SIMON, GREVIN, Mme THIEBAUT.</p> <p><b>Excusés, absents</b> : M.M. LORIC, GERARD, DELNEF.</p> <p><b>Pouvoirs</b> :</p> <p>M. CANDELA à M. DESSEAUX M. DEBART à M. RENAUX Mme HAMADI à M. SAVREUX Mme CARPENTIER à Mme THIEBAUT M. VILLAIN à M. LEPERS M. CLAISSE à Mme FOURÉ M. DEFLESSELLE à M. MAGNIER Mme VERRIER à M. GEST M. DE WITASSE THEZY à Mme PINON M. DESTOMBES à M. BLEYAERT</p>																

	Mme DE WAZIERS à M. DESFOSSÉS M. LOGNON à M. FRANÇOIS
M. CANDELA (pouvoir à M. DESSEAUX) a quitté la séance à 10h40 Mme FOURÉ a quitté la séance à 11h05 M. MERCUZOT a quitté la séance à 11h13 M. SOMON a quitté la séance à 11h13 Mme PINON a quitté la séance à 11h25 Mme MAILLART a quitté la séance à 11h25	
<b>Début de la séance</b> : 9h46 <b>Fin de la séance</b> : 11h30	
Le compte-rendu analytique de la séance du 11 septembre 2018 sera affiché le 19 septembre 2018	
<b>Séance présidée par</b> : Mme Colette FINET, doyenne d'âge, puis par M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.	

**COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS**  
**Séance du 11 septembre 2018**

**DÉLIBÉRATION 2018/16**

**OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 juin 2018**

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2018 portant création du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les statuts du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois décide,**

**Article unique** : Le Procès-Verbal de la séance du 27 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**



POLE METROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

**Le Président,  
Alain GEST**

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS.

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission  
en préfecture en date du 18/09/18 et de sa  
publication en date du 19/09/18

Le Président

**Alain GEST**